Avril 2020
Bulletin mensuel

CAP'INFOS #49

Spécial Crise COVID - 19

Informations Mairie

Mes chers concitoyens, vous avez tous conscience de la gravité de l'épidémie qui frappe notre planète.
Cette infection aux conséquences dramatiques peut toucher chacun d'entre nous. La ville est le maillon essentiel des dispositifs mis en oeuvre par l'État et la Préfecture.
Dès le 16 mars, nous avons mis en place une cellule de crise composée des élus en charge des dossiers les plus sensibles et des directions des services municipaux. Elle centralise quotidiennement toutes les questions sur le sujet, elle coordonne et décide des actions en lien avec l'ensemble des professionnels des services de santé de la commune, mais aussi les besoins indispensables et vitaux.
Merci de limiter vos déplacements, restez confinés, pour que nous puissions nous retrouver très vite dans notre belle commune. Courage !
Christian Urvoy

La mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre sauf en cas d'extrême nécessité.
Vous pouvez joindre la mairie, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi, au 02 96 70 64 18 pour les urgences suivantes :
. Etat Civil
. Garde d'enfants pour le personnel des établissements médico-sociaux
. Urgence technique
. Urgence sociale
Vous pouvez également envoyer un mail à mairie@besurmer.fr

Le service des passeports/cartes d'identité est fermé

Depuis le début du confinement et afin de répondre aux besoins des citoyens de la commune, les élus et les agents communaux travaillent chaque jour à améliorer les dispositifs :
Un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) a été activé pour assurer la continuité des services et protéger les personnes vulnérables
. Les 600 résidents de la commune de plus de 80 ans ont été contactés par courrier et un numéro de téléphone dédié a été mis en place. Une distribution des médicaments pour les personnes isolées vulnérables et dans l'impossibilité de se déplacer est organisée par les élus en lien avec les pharmacies.
. Dans les résidences autonomies, seuls les personnels soignants et les intervenants du CIAS peuvent entrer. Une réorganisation du personnel a été mise en œuvre avec un appui des agents communaux des écoles (sur la base du volontariat) pour se substituer à l'aide des familles.. Le service Familéo offert à chaque résident il y a plusieurs mois joue pleinement son rôle. Chaque famille a un code et peut envoyer mails et photos qui sont imprimés sous forme de petit journal personnalisé à chaque résident.
. Un dispositif avec les écoles est mis en place pour garder les enfants du personnel soignant de la ville.
. La Police Municipale sera présente sur la commune avec pour objectif de faire du lien social et de remonter toutes les informations aux services concernés.

Solidarité et entraide
Merci aux associations et à toutes les personnes de la commune pour leurs initiatives d'entraide. Mais pour éviter la confusion et tout stress possible des personnes vulnérables, ces propositions doivent absolument être coordonnées par l'autorité compétente qui relaie les mesures décidées par l'État, c'est à dire la mairie. Ainsi, merci de nous relayer toute initiative, et de nous signaler tout cas de personnes en difficulté. Enfin, nous rappelons que la priorité est de se conformer à l'exigence de confinement.

Propreté de la commune
Les services techniques de la ville fonctionnent toujours, mais en équipe réduite, notamment pour assurer la sécurité des bâtiments et la propreté des lieux publics.
Merci de nous aider à maintenir la propreté des voies en vous occupant du pied de vos murs, de vos haies ou des trottoirs devant vos habitations.

Les producteurs locaux
Suite aux directives gouvernementales, la décision de ne pas maintenir les trois marchés hebdomadaires sur la ville a été prise. Cependant, certains producteurs locaux vous offrent des solutions pour vous approvisionner. Toutes les informations : www.binic-etables-sur-mer.fr/agenda/les-producteurs-locaux/
Si vous êtes producteur et que vous souhaitez apparaître sur cette page, merci d'envoyer un mail avec vos coordonnées à culture.communication@besurmer.fr

Sites de la commune fermés :
Tous les bâtiments culturels et sportifs, les city park et les aires de jeux pour enfants ainsi que les plages, sentiers côtiers et cale d'accès aux bateaux.
Les parcs de la Belle-Issue, des Bernains et du Port Es-Leu sont fermés aux activités sportives et de loisirs.

Bibliothèque municipale Renée Guilloux : Merci de conserver tous vos livres (ne tenez pas compte des rappels éventuels)

COVID-19 : le confinement

Il faut limiter les sorties au strict nécessaire et rester chez nous. C'est en respectant ces règles que le confinement prendra fin le plus rapidement possible.
Restez chez vous, protégez votre communauté
Des attestations de déplacement dérogatoire sont à votre disposition près de l'Office de Tourisme à Étables-sur-Mer et de la mairie déléguée à Binic et également téléchargeable sur le site internet de la commune.

Mairie, jusqu'à nouvel ordre :
Accueil téléphonique : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi
02 96 70 64 18 - mairie@besurmer.fr
1 Place Jean Heurtel (adresse postale)
22680 Binic-Étables-sur-Mer

BINIC-ETABLES SUR MER

CCAS

Pour les personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap isolées.
En cette période de confinement qui pourrait se prolonger, une démarche est menée auprès de la population âgée vulnérable ou en situation de handicap isolée de la commune. Il est proposé que les personnes qui ont un besoin d'aide présent ou à venir puissent appeler un numéro de téléphone dédié, le 06 02 16 71 83 ; un agent du CCAS prendra en charge la demande.
Si dans votre entourage, vous connaissez des personnes qui ont un besoin d'aide, vous pouvez le signaler en Mairie au numéro indiqué ou au 02 96 70 64 18

Cette démarche ne vise pas des personnes âgées déjà suivies par le CIAS ou par leur famille.

Port de plaisance : capitainerie fermée

Accueil téléphonique ouvert tous les jours de 9h a 12h et de 14h à 18h au 02 96 73 61 86
La porte d'entrée est fermée à tout usager ; Un numéro de téléphone d'extrême urgence est affiché sur la porte.
Tous les mails sont traités : port@besurmer.fr
Les dossiers sont faits sur rendez-vous téléphonique

Le passage au niveau de la porte à marée ne s'effectue pas jusque nouvel ordre (en cours d'installation)

. Une permanence technique est réalisée tous les jours
. Le courrier est désormais accessible dans les sanitaires
. Le digicode ne fonctionne plus pour accéder aux sanitaires ou à la laverie, seul votre badge vous permet d'y accéder
. L'accès aux sanitaires est limité à une personne à la fois

Vous pouvez vous connecter sur la page Facebook « port de Binic » pour avoir les informations au jour le jour.

Prochaine grande marée : du 7 au 11 avril (coeff. 101 à 117)

À noter

Restos du Coeur - Campagne d'été
Pour la campagne d'été, les distributions se font de 9h30 à 11h20 les jeudis et vendredis, tous les 15 jours (2, 3, 16, 17 et 30 avril). Maison des solidarités, 7 rue Vauban, Étables-sur-Mer

Secours catholique
Tant que s'appliqueront les directives relatives au confinement, nous ne pourrons assurer notre accueil des jeudis 2, 16, 30 et des vendredis 3 et 17 avril.
Notre accueil téléphonique reste accessible au 06 33 32 90

Secours populaire
Distribution de colis alimentaire, le samedi 24 avril de 14h à 16h30.
Maison des solidarités, 7 rue Vauban, Étables-sur-Mer

Déchèterie
La déchèterie ZA des Islandais est fermée.
Pour les professionnels, la déchèterie de Plérin, propriété de la SNT Nicol (rue Descartes), est ouverte tous les matins, de 8h00 à 12h00, du lundi au vendredi.

COVID-19 : pour vous soutenir

Solitud'Ecoute
Par les petits frères des pauvres pour les plus de 50 ans.
Des bénévoles à votre écoute de 15h à 20h.
0 800 47 47 88 service gratuit, anonyme et confidentiel.
Ouvert 7j/7 y compris weekends et jours fériés.

CROIX ROUGE chez vous
Écoute et livraison solidaire, 09 70 28 30 00, disponible 7j/7 de 8h à 20h, les personnes en situation d'isolement social peuvent bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, mais aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge.
Les dons peuvent être effectués par chèque à l'attention de Croix-Rouge française «Urgence Covid-19», CS 20011, 59895 Lille Cedex 9 ou sur le web : www.soutenir.croix-rouge.fr

Plateforme téléphonique de soutien psychologique Fondation Bon Sauveur
Face au Covid-19 vous vous sentez inquiet pour vous ou votre entourage ?
Face au confinement, vous ressentez anxiété, tristesse ?
Des psychologues cliniciens échangent avec vous au 02 96 12 12 25 de 9h à 17h,7 jours/7, appel gratuit et anonyme.

Information CORONAVIRUS COVID-19
Service d'information du gouvernement
Le numéro vert qui répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19) est ouvert 24h/24 et 7j/7 au 0 800 130 000
Cette plateforme téléphonique (appel gratuit depuis un poste fixe en France) permet d'obtenir des informations sur le Covid-19.
Attention : la plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux. Si vous présentez des premiers signes d'infections respiratoires (fièvre ou sensation de fièvre, toux) restez chez vous et appelez votre médecin. Si les signes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le 15 ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre.

Violences
Violences sur les enfants 119 - www.allo119.gouv.fr/
Violences conjugales 3919 - arretonslesviolences.gouv.fr
Vous pouvez vous signaler auprès de votre pharmacie.
Attention, en cas de danger immédiat contacter le 17

Office de Tourisme et animations

L'office de Tourisme est ermé jusqu'à nouvel ordre mais joignable par mail, téléphone et réseaux sociaux.
Infos : 02 96 73 60 12 - info@besurmer-tourisme.com
www.besurmer-tourisme.com

Toutes les animations du mois d'avril sont annulées.
À ce jour, nous ne pouvons nous prononcer sur les animations du mois de mai.